



Photocollée certifiée  
conforme à l'original  
MONTAUBERT n° 115.154  
Maire,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

# BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1<sup>er</sup> DEGRÉ  
OPTION : ACTIVITES EQUESTRES

est attribué en application de l'arrêté régional N° 96-56 - BUFOREX.BEES du 15 octobre 1996  
Promotion Henri COCHET

à Monsieur Joël DEMPURE

Né le 31/12/1962

à MELLE (79)

N° 086-96-0400

Le Titulaire,

A POITIERS le 15 octobre 1996

P/ Le Ministre chargé des sports,  
Le Directeur Régional  
de la Jeunesse et des Sports de Poitiers

A. AUGÉ